



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

COMMUNE DE POUM

COMMUNIQUE

Préserver et partager la ressource en eau !

Des déficits pluviométriques importants sont constatés depuis le mois de mai, et devraient se poursuivre jusqu'en fin d'année. La Commune connaît un épisode de sécheresse qui réduit les ressources.

Le comité de l'eau, du gouvernement, chargé de la mise en œuvre des actions de la Politique de l'eau partagée (PEP) a rappelé les mesures pouvant être prises, au niveau territorial ou communal, afin de préserver la ressource en eau à savoir, une priorisation ou encore des restrictions des usages.

La mairie de POUM informe ses administrés qu'elle se voit contrainte de mettre en place des périodes de restriction d'eau, par secteurs, pour partager la ressource entre tous les habitants.

Le **programme des restrictions**, selon les secteurs, est le suivant :

- Village Bas : Ouverture entre 6h30 et 19h
- Tiabet : Ouverture entre 6h et 18h30
- Pointe Nord : accès à l'eau les nuits suivant le remplissage du réservoir de Tiabet ;
- Golone- Malabou : Ouverture entre 6h et 20h ;
- Bouarou : Ouverture entre 7h et 15h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche ;
- Noeth : Ouverture entre 7h et 15h le mercredi et le samedi ;
- Pengai : Ouverture entre 6h et 9h le mardi, jeudi et samedi ;
- Naratch : Ouverture entre 7h15 et 14h, un jour sur 2;

L'eau pourra être remise en service en dehors de ces horaires sans autre préavis.

La sécheresse, d'une intensité sans précédent, rend nécessaire la mise en place de ces mesures de restriction sur l'usage de l'eau, compte tenu de la situation. Dans ce contexte, et afin d'éviter d'autres restrictions d'accès à l'eau qui pourraient avoir des conséquences dramatiques, **il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers.**

Notre commune, consciente de ces enjeux et de l'urgence de la situation, appelle ses habitants à s'engager dans cet effort collectif.

Par délégation
Le 1^{er} adjoint

DEDANE Jean-Paul

Mairie de POUM – Lotissement municipal – BP 05 – 98826 POUM

Tél : (+687) 47.61.85



Poum le 9 septembre 2024

La Maire

Henriette HMAE